

Les vignerons de Tavel & Lirac inaugurent leur nouvel espace de vente et dégustation



Construit en 2004, l'espace de vente et dégustation des vignerons de Tavel & Lirac, situé à Saint-Laurent-des-Arbres dans le Gard, a subi quelques mois de travaux afin d'être réaménagé et modernisé. Une centaine de personnes se sont réunies le jeudi 20 avril pour son inauguration.

C'est dans la continuité de l'alliance entre les caves de Saint-Laurent-des-Arbres et Tavel en 2018 que <u>les vignerons de Tavel & Lirac</u> ont souhaité rénover leur espace de vente et dégustation, qui reste un commerce de proximité pour le territoire. Cette modernisation fait suite à la volonté d'accueillir les collaborateurs et clients dans des conditions optimales. « Nous allons ainsi pouvoir améliorer l'attractivité de notre espace de dégustation et optimiser la mise en avant de nos cuvées », a expliqué Laure Poisson, directrice commerciale qui a suivi et piloté le projet du début à la fin.



Une ambition partagée par <u>Christian Paly</u>, président de la cave, qui était présent lors de l'inauguration, tout comme Sylvie Barrieu Vignal, Cédric Clémente et Véronique Herbé, les maires des communes de Saint-Laurent-des-Arbres, Lirac et Saint-Victor-La-Coste qui ont rappelé l'importance d'un tel lieu dans le territoire.

Une cuvée solidaire

L'inauguration de l'espace a également été l'occasion pour les vignerons de Tavel & Lirac de lancer leur cuvée solidaire en appellation Lirac. Pour chaque bouteille achetée, 2€ seront reversés à l'association 'Les Amis de la Saint-Baume', présidée par André Richard, vigneron-coopérateur à la cave. Cet argent servira à la restauration du site naturel de la Sainte Baume, à Lirac, notamment à la rénovation de la toiture, de la calade et des murets, mais aussi à la réfection de l'oratoire datant du XVIIIe siècle.

« Le site de Tavel a été inscrit en 2013 aux monuments historiques. Nous sommes attachés à préserver les monuments et les sites remarquables. L'idée de participer à la restauration de ce lieu magnifique et peu connu a germé naturellement après nos échanges avec André », a développé Christian Paly.



Ecrit par le 4 novembre 2025



La cuvée solidaire, posée devant la Sainte-Baume. DR

L'histoire du vin

Lors de l'inauguration, les vignerons de Tavel & Lirac ont également invité Hervé Petitot, archéologue de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), qui a proposé une voyage dans le passé.

L'objectif de la conférence était de comprendre le lien entre les fouilles archéologiques et l'histoire de la vigne, et de découvrir l'histoire des premiers viticulteurs du territoire. Une histoire qui remonte à plus de 2000 ans.

V.A.



Mobilité : le président du Grand Avignon à la présidence de Técélys







Joël Guin est le nouveau président directeur général du conseil d'administration de la SPL (Société publique locale) <u>Técélys</u>. Le président de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon succède à Xavier Belleville nommé en novembre 2020.

Dans le même temps, le Grand Avignon a procédé à l'augmentation de la représentation de l'agglomération en désignant Paul Mély (maire des Angles), Daniel Bellegarde (maire de Jonquerettes) et Guy Moureau (maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue) au sein du conseil d'administration de la SPL suite à l'augmentation de son capital social survenue le 8 mars 2022.

Comme précisé il y a quelques jours par nos confrères du quotidien La Provence, le Grand Avignon a également procédé à la modification de la représentation de la commune du Pontet au sein du Conseil d'administration avec le remplacement de Joris Hébrard (l'ancien maire devenu député de la 1^{re} circonscription de Vaucluse depuis les élections législatives de juin dernier) par Patrick Suisse (maire du Pontet) ainsi qu'à celle de la municipalité des Angles avec le remplacement de l'ancien maire, Jean-Louis Banino, par Jeanine Dray-Marmottan, adjointe à l'urbanisme et au patrimoine.



Par ailleurs, Jean-Marc Bluy, adjoint au maire de la cité des papes, rejoint aussi ce conseil d'administration en qualité de membre supplémentaire de la Ville d'Avignon.

Les Vauclusiens de retour aux affaires ?

Avec la désignation de Joël Guin, maire de Vedène, il s'agit du premier vauclusien à occuper cette fonction depuis Marie-Josée Roig, présidente depuis la création de la SPL en 2011, et ce, jusqu'à mi-2014. Après la maire d'Avignon, c'est en effet Jean-Marc Roubaud, alors maire de Villeneuve-lès-Avignon dans le Gard, qui avait occupé ce poste depuis juillet 2014 jusqu'à sa démission en 2020. C'est ensuite, Jean-Louis Banino, maire des Angles (dans le Gard) qui lui succèdera de juin 2020 à l'automne 2020 où il passe le flambeau à Xavier Belleville, 1^{er} adjoint de la commune de Villeneuve-lès-Avignon.

Ce dernier avait notamment vu, dans la cadre de sa fonction à la tête de Técélys, <u>une proposition</u> <u>d'indemnité d'un montant de 1 200€</u> rejetée par l'assemblée communautaire par 34 voix contre 29 lors du conseil du Grand Avignon du 26 septembre dernier (<u>voir vidéo</u>).



Créé en 2011, Técélys a supervisé la mise en service de la première tranche du tramway du Grand Avignon opérationnelle depuis 2019. Depuis, la SPL a récupéré la gestion d'Orizo, le réseau de transport en commun de l'agglomération.



Le tramway mais pas que...

Créée à l'origine pour superviser la réalisation du tramway puis du réseau de Bus à haut niveau de service (BHNS) Chron'hop du Grand Avignon, 'la SPL des Transports publics urbains du Grand Avignon' Técélys a vu ses missions s'élargir à la gestion des pépinières d'entreprises de l'agglomération en 2016. Depuis le 1er juillet 2022, dans le cadre de sa compétence transport, le Grand Avignon lui a aussi délégué, sous la forme d'un contrat d'obligations de service public des services de mobilité, l'exploitation d'Orizo, le réseau de transport en commun de l'agglomération, pour une durée de 6 ans et demie.

Dirigée par Daniel Audibert la SPL intervient désormais sur un large spectre de pilotage de projets structurants comme les parkings relais de Saint-Chamand et d'Agroparc ou bien encore l'aménagement et la végétalisation de la voie verte sur l'avenue du Général de Gaulle et les requalifications des rues Carnot et Carreterie pour le compte de la Ville d'Avignon.

N'oubliant pas non plus son ADN de base, Técélys est également en charge de la réalisation de <u>la phase 2</u> <u>du tramway (voir ici)</u>.

Voté à l'unanimité par le conseil communautaire en avril 2021, suite à une première délibération datant de 2018, ce prolongement du terminus de la ligne existante, de la porte Saint-Michel jusqu'au parking de l'île Piot en passant sur le pont Daladier, représente un investissement de l'ordre d'une soixantaine de millions d'euros dont 7,83M€ d'aides de l'Etat et 8M€ de soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La mise en service de ce nouveau tronçon avait d'abord été annoncée pour 2024 par Patrick Vacaris, président du Grand Avignon et représentant Rochefort-du-Gard, qui, en 2019 <u>au micro de nos confrères de France bleu Vaucluse (voir ici)</u> avait déjà annoncé avoir « commandé 4 nouvelles rames conformément aux décisions des élus » afin de desservir la nouvelle ligne.

Une deuxième tranche : oui, mais dans quel ordre ?

L'occasion aussi pour la Ville d'Avignon de profiter de ce chantier pour requalifier les allées de l'Oulle afin de réduire l'emprise des voiries automobiles au profit des mobilités douces (piétons, vélos) ainsi que de réaliser des aménagements pour dégager des espaces pour les embarcadères d'où descendent les passagers des nombreux bateaux de croisières (ndlr : Avignon est la première destination des croisiéristes sur le Rhône).

Depuis, le Grand Avignon a révisé sa copie et, lors du Conseil communautaire du 5 décembre dernier, le président du Grand Avignon a annoncé le décalage de la réalisation de cette deuxième tranche. Une décision prise notamment sous la pression des maires des 7 communes gardoises de l'agglomération (Pujaut, Roquemaure, Villeneuve-lès-Avignon, Saze, Sauveterre, Les Angles et Rochefort-du-Gard) qui, dans un courrier adressé à Joël Guin en juin dernier, avaient réclamé que « le phasage des travaux doit être progressifs » et demandaient le « décalage des travaux entre les ponts Daladier et de l'Europe. La simultanéité des aménagements aurait eu pour conséquence une paralysie du trafic ».

Désormais, explique le Grand Avignon « la priorité a été donnée à la finalisation des travaux des parkings-relais en cours et à venir prochainement, tout comme les aménagements prévus pour les lignes de bus à haute fréquence, » notamment les Chron'hop entre Avignon et le futur parking relais des Angles via une voie dédié jusqu'au pont de l'Europe. De quoi repousser une éventuelle mise en service à l'horizon 2030 voir au-delà. Sans oublier que pour bénéficier encore des aides de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'Etat les travaux doivent impérativement démarrer avant fin 2025.



es Petites Affiches de Vaucluse depo Ecrit par le 4 novembre 2025

La cheminée d'Aramon sera démolie le 7 juin prochain



On savait déjà que la cheminée de l'ancienne centrale thermique d'Aramon devait être démolie en juin prochain. EDF vient de confirmer la date : cela sera le mercredi 7 juin. Inactive depuis avril 2016, celle qui en son temps fût la plus haute de France disparaitra donc définitivement de l'horizon gardois.

« La mission de nos équipes, ne s'arrête pas à l'exécution opérationnelle de ce geste technique



exceptionnel, explique EDF. Déconstruire, valoriser et réhabiliter, c'est préparer l'avenir du site industriel. »

En effet, depuis 7 ans déjà les équipes d'EDF spécialisées dans la déconstruction des centrales thermiques s'affairent à la réhabilitation du site. Les cuves à fioul ont été rasées et une centrale photovoltaïque d'une puissance de 5MW a vu le jour en lieu et place. A terme, l'objectif est de rendre le terrain apte à un nouvel usage industriel d'ici 3032.

Par ailleurs, EDF a impulsé, dès 2015, le projet 'Cleantech Vallée', un écosystème regroupant 28 startups, des industriels et des collectivités locales afin de développer des technologies propres pour soutenir la transition écologique. Une initiative qui a notamment déjà permis la création d'une quarantaine d'emplois.

Retrouvez ici l'historique de la cheminée de la centrale d'Aramon

Pour autant, l'abattage des 252 mètres de briques et de béton de la cheminée constitue une des étapes les plus spectaculaires de cette transition. Pour rappel, lors de sa mise en service en 1977, la cheminée d'Aramon était alors la plus haute cheminée de France jusqu'à la mise en service de celle de Gardanne (297 mètres) en 1984.

Si le détail des modalités de l'opération n'est pas encore connu, sa destruction devrait affecter la circulation fluviale, routière, aérienne ainsi que les riverains. EDF précisera d'ailleurs prochainement les conditions techniques et organisationnelles de la démolition.

Indemnité carburant : seulement 46% des foyers éligibles Vauclusiens ont effectué la demande



Ecrit par le 4 novembre 2025



Alors que 109 000 foyers Vauclusiens, pour un total de 351 000, sont éligibles à la prime carburant, seuls 50 488, soit 46% d'entre eux, en ont fait la demande, à la date du 13 février.

Un nombre qui peut paraître relativement faible compte tenu du contexte économique, mais qui est dans la moyenne du pourcentage de demandes dans les départements limitrophes. En effet, le pourcentage de demande parmi les foyers éligibles en Vaucluse est supérieur au même pourcentage dans les Bouches-du-Rhône (38%) et les Alpes-de-Haute-Provence (40%) mais inférieur dans les départements de la Drôme (49%), du Gard (49%) et de l'Ardèche (52%).

Département	Nombre total de foyers (en milliers)	Nombre de foyers éligibles à la prime carburant (en milliers)	Nombre de demandes de prime carburant	Pourcentage de demande parmi les foyers éligibles
06 - Alpes-de-Haute-Provence	105	31	12 296	40%
07 - Ardèche	201	60	30 904	52%
13 - Bouches-du-Rhône	1 258	343	131 707	38%
26 - Drôme	310	93	45 370	49%
30 - Gard	462	139	67 669	49%
84 - Vaucluse	351	109	50 488	46%

Foyers éligibles prime carburant par département

Pour rappel, le délai pour effectuer la demande d'indemnité de carburant de 100€ sur <u>impots.gouv.fr</u> a été prolongé d'un mois, soit jusqu'à la fin du mois de mars. Cette aide de 100€ est l'équivalent d'une remise de plus de 10 centimes par litre pendant un an pour un automobiliste moyen (12 000 km par an avec un véhicule consommant 6,5L/100km).

Au total, sur l'ensemble du territoire, 5,17 millions de demandes ont déjà été effectuées et le nombre d'indemnités versées ou en cours de versement est de 3,3 millions. A noter qu'un petit nombre de



paiements sont en attente du fait de l'absence de RIB du bénéficiaire.

Pour rappel, le temps de traitement entre le remplissage du formulaire et le versement de l'indemnité est en moyenne de 10 à 14 jours.

Pour effectuer votre demande d'indemnité carburant, cliquez ici.

La cheminée d'Aramon sera détruite en juin



Haute de près 260 mètres, la cheminée de l'ancienne Centrale de production thermique (CPT) d'EDF à Aramon devrait être détruite en juin prochain selon <u>une information</u> de nos confrères de Midi libre. Construit à partir de 1974, puis mis en service en 1977, le site de production d'électricité d'une capacité de production de 1 400 Mégawatts avait été définitivement mis à l'arrêt le 1^{er} avril 2016.

La centrale devait fonctionner jusqu'en 2023

Cette fermeture avait été préconisée par la DPIT (Direction de l'ingénierie de production thermique) du



comité exécutif du groupe EDF dans le cadre projet de loi de transition énergétique. A l'époque, on avait estimé son fonctionnement au fioul trop polluant. Initialement, cette centrale devrait pourtant être opérationnelle jusqu'en 2023. C'est d'ailleurs pour cela que l'infrastructure avait fait l'objet d'importants travaux en 2008 (70M€) et 2009 (30M€) pour remettre à niveaux les tranches 1 et 2, qui suite à ces chantiers, avaient réduit de 40% les émissions de dioxyde de souffre et de 10% celle des poussières.

Destinée à sécuriser l'approvisionnement électrique français, la CPT d'Aramon avait pour vocation à être peu utilisé. Son rôle étant de produire rapidement de l'énergie, avec une mise en route en moins de 6 heures, afin de répondre efficacement aux variations du réseau, notamment lors des pics de consommation.

La centrale a vu son rôle se renforcer à partir de l'hiver 2006 ainsi que lors des périodes estivales, où bon nombre de centrales nucléaires étaient à l'arrêt pour cause d'inspection. La généralisation de l'usage de la climatisation durant ces périodes avait également entrainé de plus en plus de pics de demande en énergie. D'une trentaine d'heures de fonctionnement par an au milieu des années 2000, la centrale gardoise est ainsi monté jusqu'à près de 90h durant ses dernière années de fonctionnement.



Ecrit par le 4 novembre 2025



Construite entre 1974 et 1977, la cheminée de la centrale d'Aramon culmine à 252 mètres de hauteur. A l'époque, elle fût la plus haute cheminée de France jusqu'à la mise en service de celle de Gardanne (297 mètres) en 1984.

Un super groupe électrogène

A l'époque, cette mise à l'arrêt avait alors posé la question de la sécurisation de l'alimentation du réseau électrique en cas d'incident sur un site de production où lors de l'arrêt d'urgence d'une centrale nucléaire. EDF, alors sous la pression de l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie voulue par l'Union européenne, avait alors décidé de privilégier une production à flux de plus en plus tendu, tout en faisant l'économie d'un site employant directement 130 personnes (+450 emplois induits) dont le coût annuel de fonctionnement était de l'ordre de 30M€.

L'impact du conflit en Ukraine sur la fourniture d'électricité donne aujourd'hui un éclairage nouveau sur les conséquences de cette fermeture rappelant qu'il est désormais difficile de se passer de ce super groupe électrogène dont la capacité de production représentait 40% de celle de la centrale nucléaire de





Tricastin qui, elle-même, représente 6% de la capacité de production d'électricité en France.

Disparition du plusieurs symboles industriels

Si la destruction de la cheminée était déjà actée de nombreuses voix s'était élevé contre la démolition de ce symbole de l'industrie du Gard rhodanien servant même de point de repère à la navigation aérienne. Le détail des modalités de l'opération n'est pas encore connu mais la destruction devrait affecter la circulation fluviale, routière, aérienne ainsi que les riverains.



Autre symbole industriel local, les deux tours aéroréfrigérantes du site nucléaire industriel de Tricastin vont aussi disparaître du paysage à partir de 2024.

Cette annonce vient en écho de <u>la confirmation de la destruction des deux tours aéroréfrigérantes du site nucléaire industriel de Tricastin</u>. Situé entre Bollène, Saint-Paul-Trois-Châteaux et Pierrelatte, ces deux tours de refroidissement hautes de 123 mètres ont vu le jour en 1979 lors de la création d'Eurodif, l'usine d'enrichissement d'uranium arrêté définitivement en mai 2012. Depuis, cette dernière a été remplacée par l'usine Georges-Besse 2 (GB II) dont le fonctionnement demande 98% d'énergie en moins.

Servant à évacuer la vapeur d'eau, les tours ont donc été mises à l'arrêt il y a un peu plus de 10 ans désormais. Dès lors, leur sort était scellé. En effet, à partir du moment où il n'y a plus d'humidité, le béton des tours sèche peu à peu avec le risque qu'il s'effrite lentement.

La démolition des tours va débuter en 2024 pour s'étaler jusqu'en 2028. Contrairement à la cheminée



d'Aramon, c'est la solution du 'grignotage' (ndlr : déconstruire le bâtiment du haut vers le bas) qui devrait être retenue afin de venir à bout des 25 000 tonnes de béton des deux édifices à cheval sur la frontière entre le Vaucluse et la Drôme.

Le Gard mis en lumière dans l'émission 'Le château de mes rêves' sur M6





La nouvelle saison de l'émission télévisée 'Le château de mes rêves', débarque dès aujourd'hui, le 2 janvier. Dans le programme, diffusé du lundi au vendredi à 17h30 sur M6, les téléspectateurs iront notamment à la rencontre de deux couples de châtelains gardois.

Durant cette saison de l'émission 'Le château de mes rêves', les téléspectateurs pourront suivre les aventures de 12 familles qui, sans forturne personnelle, ont décidé de tout abandonner pour acquérir un château. Chambres d'hôte, organisation de mariages ou autres événements, les nouveaux châtelains, ont dû se trouver une toute nouvelle activité afin de financer leur achat. Et avec les rêves viennent aussi les désillusions : des travaux rocambolesques, des corvées ménagères à n'en plus finir et des imprévus, les familles ne sont pas au bout de leur peine.



Dans cette aventure, les téléspectateurs suivront notamment Kendall et Romain, propriétaires du Château de Villeméjane à Chusclan dans le Gard. Originaire du Nord de la France, Kendall a toujours rêvé de vivre un véritable conte de fée. Elle a donc convaincu son compagnon Romain de changer de vie pour la suivre dans ce projet fou. Maintenant que leur fille Sienna est née, le couple rêve de se dire oui dans son propre château une fois celui-ci rénové.

À une trentaine de kilomètres de Chusclan, un autre couple a aussi récemment adopté la vie de château. Eve et Joan, lassés par leur vie parisienne, ont tout quitté pour faire un tour du monde. À leur retour en France, ils ont décidé le Château de Fabiargues à Uzès et de se lancer dans le tourisme et de profiter de leur vie de châtelains avec leurs deux enfants Esteban et James.

V.A.

Caveirac : la centrale solaire du groupe ADP mise en service depuis 3 mois



Ecrit par le 4 novembre 2025



Dans le cadre d'un contrat d'achat direct d'électricité renouvelable de longue durée, <u>Urbasolar</u> va construire trois nouvelles centrales photovoltaïques, dont l'électricité produite sera intégralement vendue au <u>groupe ADP</u>. La centrale solaire de Caveirac est la première des trois à avoir été mise en service.

Le <u>groupe ADP</u>, le constructeur et producteur <u>Urbasolar</u> et le fournisseur d'électricité <u>GazelEnergie</u> ont signé en 2020 un contrat d'achat direct d'électricité renouvelable de longue durée. Ce contrat prévoit la création pour les besoins du groupe ADP de trois nouveaux parcs solaires photovoltaïques en France : dans les départements du Gard, du Var et de la Charente.

A Caveirac (Gard), la centrale de 6 MWc, inaugurée en novembre, est la première des trois du groupe ADP à avoir été mise en service (septembre 2022). Une centrale de 8 MWc sera construite à Bras le Var et une de 22 MWc à Villognon en Charente. Elles seront mises en service entre 2023 et 2024.

Avec une production annuelle attendue de 47 GWh d'énergie verte sur une durée de 21 ans, ce contrat d'approvisionnement direct en électricité, le premier signé par un groupe aéroportuaire, représente 10% des besoins en électricité annuels pour faire fonctionner les trois aéroports parisiens ou encore près de 75% des besoins en éclairage.



Ecrit par le 4 novembre 2025



Inauguration de la centrale solaire de Caveirac en novembre 2022 © DR.

J.R.

(Vidéo) Novembre, le mois des tripiers



Ecrit par le 4 novembre 2025



Pour la 22^e édition de 'Novembre, le mois des Produits Tripiers', la région Provence-Alpes-Cote d'Azur se mobilise. 35 restaurateurs du territoire ont décidé de se joindre aux 10 000 artisans tripiers-bouchers et Chefs mobilisés partout en France pour mettre les Produits Tripiers à l'honneur.

Parmi eux, 7 se situent en Vaucluse, 4 dans les Alpes-de-Haute-Provence, 4 dans le Var, 12 dans la Alpes-Maritimes et 8 dans les Bouches-du-Rhône.

L'enjeu?

Jouer la carte du trompe l'œil et de l'illusion pour inciter à 'oser manger' des produits tripiers et tenter de nouvelles expériences culinaires, sensibiliser les consommateurs de viande à ne plus rien mettre de côté dans l'assiette, et limiter ainsi le gaspillage alimentaire, en consommant tout ce que l'animal a de bon à offrir, car après les produits tripiers, il ne reste que la carcasse.



Ecrit par le 4 novembre 2025



Les produits tripiers ont la cote DR

Les vauclusiens jouent le jeu

On pourra se procurer ces bons petits plats tripiers auprès de : 'En cuisine avec le chef' 4, rue Alexandre Blanc à Avignon et aux 'Mines de saveurs' 135, avenue Pierre Sémard, toujours à Avignon ; 'Le Parvis' 55 cours Pourtoules à Orange ; au 'Restaurant l'olivier' 914, route de la Bastidonne à Pertuis, 'Chez Serge', 90, rue Cottier à Carpentras ; 'La cuisine du marché', 27, cours Bournissac à Cavaillon et à 'l'Auberge de l'Orangerie', 4 rue de l'Ormeaux à Piolenc.

Egalement très présents dans le Gard

En voisins, les tripiers se révèlent également nombreux. Ainsi on rendra visite aux 'Jardins de la livrée' 4 bis rue camp de Bataille à Villeneuve-lès-Avignon ; à 'La marmite' 13, rue de l'Agau à Nîmes ; au restaurant 'Le Braconnier' 37 grande rue à Garons ; 'L'auberge du Péras, route d'Anduze, la Bastide à Saint-Jean-du-Gard ; Le comptoir de l'Evesque, domaine de l'Evesque à Sauve.



Ecrit par le 4 novembre 2025



Foie de veau cuisiné DR

43% des ménages achètent régulièrement des produits tripiers

Avec 43% des ménages français achetant régulièrement des Produits Tripiers, Blind Tripes, la thématique 2022 de Novembre, le mois des Produits Tripiers séduira les gourmets qui pourront tester, tout le mois de novembre, des plats à base de produits tripiers et glaner des conseils culinaires auprès des artisans tripiers-bouchers mobilisés sur le territoire.

Toutes les infos sur www.produitstripiers.com

Saze parmi les 41 communes accompagnées par la région Occitanie dans leurs missions de sécurité et de prévention



Ecrit par le 4 novembre 2025



Mardi 4 octobre, <u>Carole Delga</u>, présidente de la région Occitanie et Thierry Mathieu, conseiller régional délégué à la sécurité, ont annoncé les 41 communes prochainement accompagnées dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « La Région vous protège » grâce à un montant total d'1M€. Parmi les communes, celle de Saze, commune gardoise du Grand Avignon.

A cette occasion, <u>Carole Delga</u> a détaillé l'ensemble des actions régionales engagées en matière de protection des personnes et de prévention des violences. La commune de Saze sera ainsi accompagnée par la Région Occitanie afin d'acquérir un véhicule adapté au terrain et d'acheter des équipements de protection des personnels.

« Protéger nos habitants, c'est garantir le droit à la sécurité pour tous. Ce sujet ne doit souffrir d'aucune démagogie. Ma vision, c'est la sécurité républicaine et pas la République sécuritaire, en proximité, avec des moyens pour prévenir et pour agir, a déclaré Carole Delga. S'il incombe à l'Etat d'équiper la gendarmerie et la police nationale, j'ai souhaité proposer aux communes et aux intercommunalités de les accompagner dans leur effort de sécurité du quotidien. Aujourd'hui, l'heure est aux résultats et ce sont 41 communes qui vont pouvoir bénéficier de l'aide de la Région, qui mobilise une enveloppe de 1 million d'euros ».



Ecrit par le 4 novembre 2025

J.R.